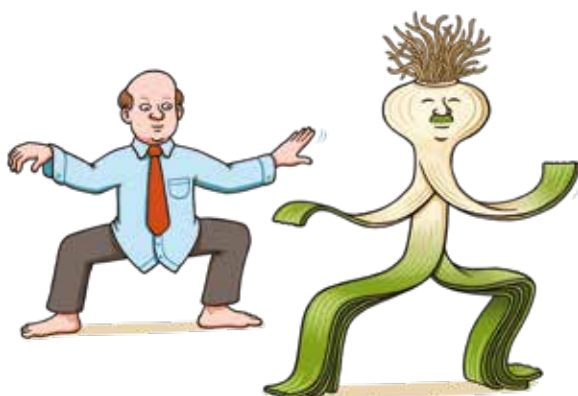




**CITOYENS, ENTREPRISES,
POUVOIRS PUBLICS**

12 PRIORITÉS DÉCISIVES POUR 2030

ET DES INITIATIVES QUI TRACENT LA ROUTE
VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ÉDITO

En décembre 2023, l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE) a publié les résultats d'un travail de dix-huit mois réalisé avec une trentaine des entreprises membres de l'association. Cette étude inédite, tant par la diversité des enjeux couverts que par la dimension collective qu'elle revêt, a abouti à la proposition d'un nouveau narratif de la transition écologique, celui d'une transformation prenant en compte et ayant conscience des interdépendances entre les enjeux climatiques, de biodiversité, d'eau, de ressources naturelles, mais aussi de transition des emplois, de prospérité économique et de résilience sociale. Un nouveau contrat social se dessine, associant respect des limites planétaires, satisfaction des besoins essentiels et équité.

L'étude se conclut notamment en identifiant douze priorités pour se mettre d'ici 2030 sur une trajectoire crédible de transition écologique. Si l'ambition de celles-ci implique parfois de véritables ruptures de modèle ou de rythme de transformation, elles n'en sont pas moins atteignables. C'est pourquoi il a semblé utile d'en donner des illustrations concrètes.

Aujourd'hui, un an après, ce supplément préparé en collaboration avec *We Demain* a ainsi pour ambition de donner à voir que des pionniers travaillent déjà dans le sens de ces priorités au sein de grandes entreprises, de PME, de collectivités, de l'administration, du monde associatif...

À la fois preuves que cette transformation est déjà en cours et incitations à la poursuivre, les pages suivantes démontrent que de nombreux acteurs imaginent, innovent et mettent en place des solutions au sein des territoires.

Elles suggèrent aussi que la transition passe par des changements de méthodes : la construction collective, les processus de dialogues – les débats tiennent une place essentielle pour définir des solutions durables, car coconstruites, mobilisatrices et ambitieuses pour l'environnement.

Des solutions existent déjà, ce magazine en atteste. Il montre une diversité de solutions parmi toutes celles possibles, encore plus nombreuses. Autant d'inspirations pour passer à l'action !



**CITOYENS, ENTREPRISES,
POUVOIRS PUBLICS**

12 PRIORITÉS DÉCISIVES POUR 2030

ET DES INITIATIVES QUI TRACENT LA ROUTE
VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



En partenariat avec



La nécessaire accélération de la transformation écologique de la société suppose une coopération approfondie entre entreprises, citoyens et pouvoirs publics. Elle doit permettre la construction d'une « vision partagée de la société » et la mobilisation de « tous les acteurs, à toutes les échelles ».

Avec un objectif : « Satisfaire les besoins des habitants tout en respectant les limites planétaires ». Telle est la vision de l'avenir proposée par l'association française des Entreprises pour l'Environnement. Bonne nouvelle : les initiatives allant dans ce sens se multiplient. À tous d'en tirer les enseignements. Pour les massifier. Et ce, rapidement.

Il y a urgence. L'accumulation de catastrophes autour de la planète l'illustre : sécheresses, tempêtes, inondations... Les scientifiques ainsi que des organismes comme le Haut Conseil pour le climat en France sonnent régulièrement l'alerte : nous ne sommes pas sur une trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre compatible avec nos engagements climatiques et la restauration de la biodiversité. Dans le cadre de son étude *Étape 2030 de la transition écologique* (ETE 2030, voir encadré page 155), l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), qui rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales, a identifié douze chantiers prioritaires à engager de front et sans attendre, pour se mettre durablement sur les rails d'une trajectoire crédible d'ici à la fin de la décennie. Le défi est immense, comme le sont les gains possibles de qualité de vie, de résilience économique et sociale. À chacun de s'en saisir, entreprises, citoyens et pouvoirs publics, pour construire un nouveau modèle de société. Tous ensemble.

- 1. SE DOTER DE NOUVEAUX IMAGINAIRES.** Pour dépasser les récits actuels qui associent réussite, bonheur et (sur) consommation, et ouvrir de possibles horizons durables et désirables.
- 2. CONSTRUIRE LA SOBRIÉTÉ POUR LE LONG TERME.** Celle-ci doit s'inscrire dans les normes sociales et les cadres de vie collective comme les aménagements.
- 3. FAIRE UN PLAN DE TRANSITION DANS CHAQUE ENTREPRISE.** En mobilisant l'ensemble des métiers et en faisant évoluer le modèle économique.
- 4. RÉDUIRE LA MOBILITÉ CONTRAINTÉ.** Un gage de vie plus harmonieuse et de réduction structurelle des émissions de gaz à effet de serre, qui nécessite de revoir l'aménagement du territoire.
- 5. ORGANISER LA RÉNOVATION DE TOUS LES LOGEMENTS.** Une obligation positive pour la santé, le « mieux vivre » et la réduction des consommations d'énergie.
- 6. RESPECTER ET MÉNAGER LA NATURE.** Cela implique d'organiser le partage et l'usage de l'eau, des sols, de la biomasse pour préserver, sinon régénérer, la nature et ses bienfaits pour la santé.
- 7. ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE,** vers la fonctionnalité, la qualité, la réparabilité, le réemploi, en limitant l'empreinte matières.
- 8. RENDRE LA TRANSITION ABORDABLE POUR TOUS.** Pour être efficace, la mobilisation des financements massifs nécessaires doit s'adapter aux capacités et besoins de chacun.
- 9. SE METTRE TOUS AU TRAVAIL,** avec des emplois « verts et verdis » rendus désirables.
- 10. POURSUIVRE LES EFFORTS INITIÉS** pour assurer la continuité des politiques déjà engagées, en cohérence avec les objectifs planifiés.
- 11. CRÉER DE NOUVELLES COLLABORATIONS** pour générer des dynamiques collectives accompagnant la transition.
- 12. PROGRESSER DANS L'ÉQUITÉ,** l'autre facette de la transition pour susciter l'adhésion à la dynamique de transformation de la société.

LES PRIORITÉS POUR 2030

CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DE LA TRANSITION

Raconter de nouveaux récits collectifs, construire une sobriété sur le long terme et faire un plan de transition dans chaque entreprise apparaissent comme trois priorités incontournables pour assurer la durabilité de nos sociétés. Une chance, des dynamiques montrent la voie : le « Parcours CEC Nouveaux Imaginaires » de la Convention des entreprises pour le climat, destiné aux dirigeants de la publicité, des médias, de la communication, de la culture ; le Mouvement de la frugalité heureuse et créative qui change la conception même des bâtiments et l'aménagement du territoire pour les rendre durablement sobres en énergie et matériaux ; et les outils de la communauté RSE Lucie qui accompagnent les entreprises dans leur réorientation vers des modèles économiques respectant les limites planétaires.

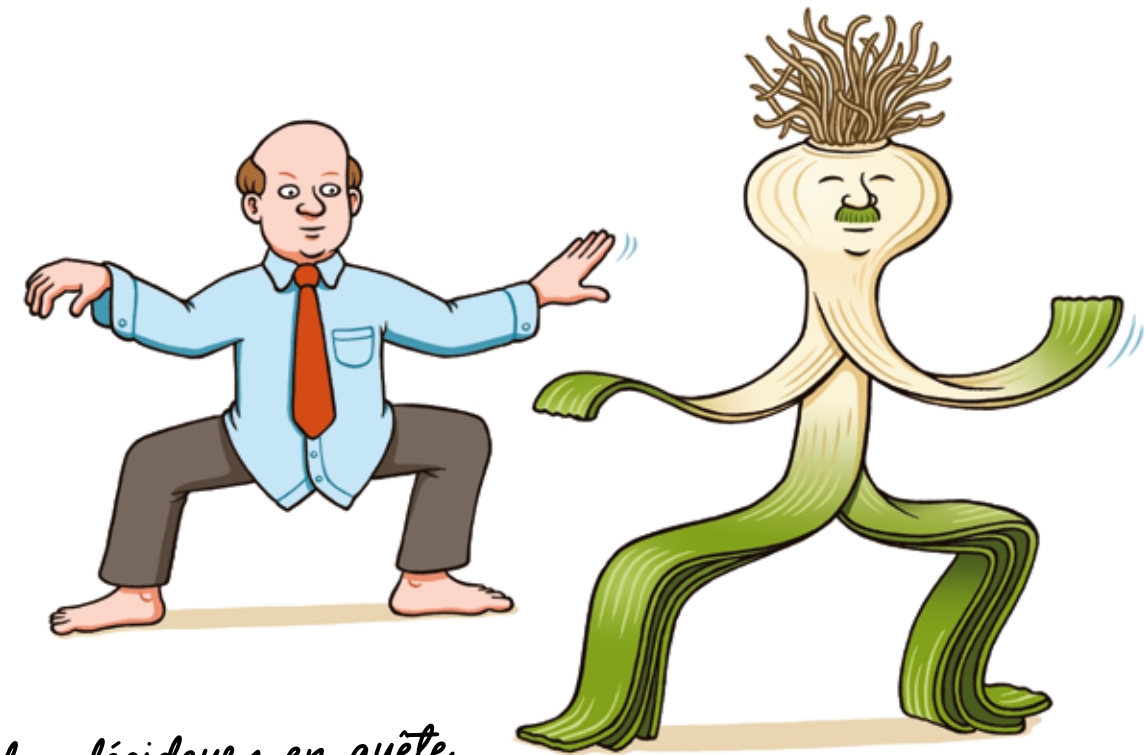
1

NOUVEAUX IMAGINAIRES

« **N**ous restons cramponnés aux vieux récits d'après-guerre qui façonnent nos modèles de réussite, de bonheur... Si ça ne change pas, les modes de vie ne bougeront pas massivement. » Ancienne directrice RSE, Héloïse Lauret accompagne, avec sa société LoKaces, des femmes « pour déverrouiller leur parole en entreprise ». Elle est également bénévole à la Convention des entreprises pour le climat (CEC), association qui applique le concept de convention citoyenne à des groupes de décideurs, « ceux qui ont le pouvoir d'infléchir la stratégie de leur entreprise, de l'économie extractive vers l'économie régénérative ».

Différents parcours – soit territoriaux, soit thématiques (finance, conseil, industrie...) – ont déjà été organisés. Mais « pour faire vraiment basculer les mentalités, les usages, il était nécessaire de réunir des acteurs qui imaginent, produisent, diffusent, financent des récits qui modèlent nos imaginaires », argumente-t-elle. C'est la raison d'être du « Parcours CEC Nouveaux Imaginaires » qu'elle copilote actuellement.

Médias, publicité (agences et annonceurs), communication, édition, culture, économie sociale et solidaire... ce groupe rassemble plus de soixante dirigeants d'entreprises, dont des grandes comme Publicis, Havas, FranceTV Publicité, Bayard, Ubisoft, Bonduelle, Leroy Merlin... Chaque dirigeant est



*des décideurs en quête
de récits régénérants*

Raison d'être du « Parcours CEC Nouveaux Imaginaires » : réunir des dirigeants de la publicité, de la culture ou encore des médias, qui modèlent les imaginaires et peuvent tout faire basculer.

accompagné par un *planet champion*, souvent son responsable RSE ou communication. Au fil des sessions de deux jours, les réflexions sont alimentées par des experts de tous horizons : on y aborde le questionnement du PIB, les limites planétaires, la sobriété, la coopération, le rapport à la nature et au vivant... Les participants se retrouvent également en « camps de base pour travailler sur leurs livrables » : le « sursaut (de conscience) du dirigeant », une « feuille de route » pour son entreprise (changement du modèle d'affaires et nouveaux récits qui le soutiennent), et des « projets coopératifs » pour progresser avec d'autres entreprises.

Regarder les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on les projette, prendre conscience de nos biais, est

**« REGARDER LES CHOSES TELLES
QU'ELLES SONT, PRENDRE
CONSCIENCE DE NOS BIAIS,
C'EST LE POINT DE DÉPART
ESSENTIEL POUR VÉHICULER
D'AUTRES MODÈLES. »**

le point de départ essentiel pour véhiculer d'autres modèles plus durables et qui donnent envie », analyse à mi-parcours Florence Le Liboux, directrice RSE chez Publicis France. « Ce qui nous a attirés, c'est l'idée d'une discussion commune, à l'échelle nationale, sur ces nouveaux récits que nous pouvons bâtir ensemble », témoigne Cécile de Comarmond, directrice éditoriale chez Marsatwork, agence marseillaise de conseil en communication stratégique. « Le biologiste Olivier Hamant m'a particulièrement bousculée et inspirée avec son récit de la robustesse. Il invite à ralentir, à renoncer par moments, à coopérer, à se diversifier. Nous explorons dès maintenant avec une autre agence des opportunités de collaboration pour bâtir un modèle de coopération résilient », confie-t-elle.

La remise des feuilles de route aura lieu début 2025. « Les résultats peuvent déboucher sur une gouvernance plus ouverte, une sensibilisation massive dans l'entreprise, un projet de labellisation... Mais aussi sur des changements plus radicaux », détaille Héloïse Lauret. « Surtout, on estime avoir gagné lorsque les dirigeants se posent la bonne question qui change leur donne. Par exemple, lors d'un précédent parcours, Renault Trucks avait débuté avec l'ambition de concevoir des camions à moindre impact. Ils sont repartis en se demandant comment faire rouler moins de camions et réduire le nombre de kilomètres parcourus. »

LES PRIORITÉS POUR 2030

2

SOBRIÉTÉ DURABLE

comment faire mieux avec moins

Pour être audible, possible et attrayante, la sobriété doit s'intégrer dans les règles collectives et les infrastructures, en un mot devenir « normale ». C'est dans cet esprit que la Ville de Bordeaux développe un label Bâtiment frugal dont le référentiel a été réalisé avec les professionnels. Au-delà de ses 42 critères, dont 16 prérequis (comme réduire la consommation d'eau potable, impliquer les usagers ou favoriser la biodiversité), ce label incite à « une nouvelle façon de construire », inspirée par le mouvement pour une « frugalité heureuse et créative ». Le mouvement s'est développé depuis six ans à partir du manifeste de deux architectes, Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec, et d'un ingénieur, Alain Bornarel, et a été signé à ce jour par près de 17 000 personnes, des acteurs du secteur pour la majorité.

« Le principe consiste à travailler avant tout sur l'enveloppe bioclimatique du bâtiment, en fonction de son environnement », explique Alain Bornarel, avec pour objectif de privilégier la rénovation, de limiter au minimum les besoins en énergie, d'utiliser des matériaux locaux à faible impact, tout en assurant un meilleur confort et une harmonie avec la nature. « Faire mieux avec moins », en somme.

Le mouvement compte aujourd'hui plus de trente groupes locaux de réflexion et d'échanges. « Nous sommes parvenus à infuser la problématique de la frugalité dans les discours, les revues professionnelles,

les concours... Les utilisations de terre ou de paille se comptent désormais par milliers. Certains de nos concepts comme le confort d'été sont devenus incontournables, et une vraie dynamique existe dans les petites collectivités », se félicite Alain Bornarel. Pour changer d'échelle, « la question de devenir une sorte de lobby, afin de créer des synergies avec les politiques publiques, se pose. »

À Bordeaux, « le label a déjà permis des améliorations dans les projets », constate la mairie : augmentation des appartements à double orientation, des espaces évolutifs, des espaces extérieurs... Avec une dizaine de constructions (hôtel, logements, bibliothèque...) « en très bonne voie » pour l'obtenir.

« DANS LE BÂTIMENT, LE PRINCIPE CONSISTE À TRAVAILLER AVANT TOUT SUR L'ENVELOPPE BIOCLIMATIQUE DE LA MAISON, DE L'IMMEUBLE. »

3

PLANS DE TRANSITION

des outils pour respecter les limites planétaires



Économie de la fonctionnalité, réemploi, solutions low-tech ou fondées sur le vivant... sont autant de pistes pour mettre les entreprises sur les rails de la résilience.

« Si toutes les entreprises imitaient celles qui développent les meilleures politiques RSE actuelles (1 à 3 % du total), il nous faudrait quand même 2 à 2,5 planètes. » Alan Fustec dirige l'Agence RSE française Lucie qui délivre (au même titre que l'Afnor ou B Corp) des labels répondant à la « déjà exigeante norme internationale de responsabilité sociétale ISO 26000 », avec un centre de formation dédié à la RSE.

Les chiffres que cite Alan Fustec donnent une idée de la tâche qu'il reste encore à accomplir pour que les plans de transition intègrent les enjeux environnementaux et mobilisent l'ensemble des métiers de l'entreprise. « Faire simplement attention à l'énergie, à l'eau et gérer les déchets permet de réduire de 5 à 10 % l'empreinte écologique; les diagnostics approfondis suivis d'investissements, de 20 à 30 %, évalue-t-il. Mais, pour que la transition soit totale, il faut aller bien plus loin. » D'où ce nouveau label: Lucie Positive. « Les entreprises y poursuivent l'objectif d'entrer dans les limites planétaires en dix ans, en progressant tous les ans », résume-t-il. Des formations ad hoc sont développées. « Elles consistent à faire bifurquer progressivement un modèle économique, selon une approche appelée stratégie du Y: la branche historique se poursuit tandis qu'une autre branche est testée puis, si tout va bien, développée en parallèle, pour finir par supplanter la branche histo-

rique. Cela peut, par exemple, déboucher sur une solution consistant à louer ses produits plutôt qu'à les vendre. Cette économie de la fonctionnalité peut diviser par trois ou quatre l'empreinte, car quand on loue un produit, on a intérêt à ce qu'il dure très longtemps, et non plus à le faire changer régulièrement. Des solutions low-tech, fondées sur le vivant ou encore le réemploi, sont également des pistes. »

En Bretagne, le torréfacteur Lobodis, qui regroupe 36 employés et fait, en outre, appel à des personnes en situation de handicap (Esat), s'est engagé dans cette stratégie. « Le plan de transition repose sur quatre leviers », raconte son directeur Frédéric Lerebour: « Innovation low-tech consistant à réinventer la torréfaction grâce à un four solaire à concentration, actuellement en cours d'expérimentation; coopération avec les petits producteurs de café et l'ONG Envol vert, pour que la production soit réalisée à 100 % sur des sols vivants ou bien en agroforesterie (jusqu'à 70 % actuellement), et qu'ils s'engagent dans la polyculture; réinvention des relations commerciales pour valoriser l'impact environnemental, avec l'affichage Planet-Score; et enfin renforcement de l'inclusion des personnes handicapées afin de valoriser leur parcours dans l'entreprise, avec l'association Notre Avenir. »

Un plan pour lequel R&D, achats, marketing et RH sont donc mobilisés.

À qui le tour ?

LES PRIORITÉS POUR 2030

SATISFAIRE LES BESOINS DES HABITANTS

Pour réussir leur transition écologique, les activités humaines doivent s'inscrire dans ce qui apparaît comme un nouveau « contrat social ». Il faut, d'un côté, se doter de techniques, d'organisations, de cadres collectifs compatibles avec des ressources limitées et la préservation du vivant; de l'autre, satisfaire les besoins essentiels de chacun(e), ce qui aujourd'hui n'est pas toujours le cas. En somme, un nouveau modèle de prospérité pour vivre « différemment mais mieux ».

4

MOBILITÉ CONTRAINTE

des usines reviennent en ville

En vingt ans, la distance domicile - travail a augmenté de moitié pour les habitants éloignés des grandes villes. Réduire cette mobilité « contrainte » et l'usage de la voiture au profit de la marche, du vélo ou des transports en commun, passe notamment par la relocalisation d'activités industrielles « propres » dans les villes. Témoin: l'ancien site Bosch de Vénissieux, qui s'étend sur plus de 10 ha à proximité du cœur d'agglomération lyonnais et desservi par une gare SNCF-TER, deux stations de métro et deux arrêts de tram. En partenariat avec la métropole, il a été racheté en 2020 par Usin, groupement financier constitué de la Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon (SERL), la Banque des territoires et la Caisse d'Épargne Auvergne-Rhône-Alpes, pour y louer des locaux industriels clés en main et faciliter de nouvelles installations. Aujourd'hui, près de 400 salariés de vingt entreprises innovantes (recyclage notamment) y sont installés. La transition y est omniprésente: panneaux solaires, LED, désimpermeabilisation des sols, gestion

« LES DESSERTES ÉTANT NOMBREUSES, NOUS AVONS LIMITÉ LES PLACES DE PARKING À CINQ VOITURES POUR 1 000 M² DE HALL. »

des eaux pluviales, récupération d'énergie fatale, etc. « Les dessertes de transport étant nombreuses, nous avons limité les places de parking à cinq voitures pour 1 000 m² de hall. Cela n'a occasionné aucun refus d'implantation », se réjouit David Bellanger, directeur du projet. Le parc à bicyclettes du site accueille, lui, « une bonne cinquantaine de vélos en permanence, avec également la possibilité de louer des vélos électriques ». Si bien que l'usage des mobilités douces ou collectives s'avère « prépondérant par rapport à celui des voitures », pour lesquelles une borne de covoiturage et des points de recharge électrique ont été installés.

Autre avantage: « Après la disponibilité immédiate des locaux, l'accès aux compétences est la deuxième raison d'implantation », constate David Bellanger. D'autant que les start-up d'Usin, « pouvant passer de moins de dix personnes à 50-60 salariés en un an », trouvent ici les compétences qu'elles cherchent, « avec également des offres de logements ». Un modèle répliquable « dès lors que le foncier est préservé en amont ». Ce qui est de bon augure pour l'avenir.



L'obligation de réduire les émissions des bâtiments est indispensable. Aides comprises, une rénovation globale ne coûte guère plus qu'un ravalement classique.

RÉNOVATION DES LOGEMENTS

5

vague de chantiers en vue

C'est incontournable: pour réduire les émissions des bâtiments, la rénovation thermique doit se massifier. À Paris, « l'objectif est de 40 000 logements rénovés par an en 2030 contre 4 000 actuellement », annonce Frédéric Delhommeau, directeur habitat et énergie à l'Agence parisienne du climat qui pilote CoachCopro, plateforme nationale d'accompagnement des copropriétaires. Bonne nouvelle: « Les premières obligations relatives aux passoires thermiques et les aides accrues pour la rénovation globale des bâtiments (MaPrimeRenov'via, Éco-rénovons Paris+ via la Ville) ont, avec l'envolée des prix de l'énergie, créé une dynamique. Sur CoachCopro, nous sommes passés de 50 contacts de copropriétés par mois en 2022 à 400 aujourd'hui. » Par ricochet, une vague de chantiers est maintenant attendue. « Les outils sont en place, et les acteurs appréhendent mieux la spécificité des copropriétés, même si très rares sont encore les banques à proposer des emprunts collectifs. En outre, le modèle de nombreux acteurs du bâtiment doit encore évoluer vers la rénovation. »

Avec les aides en place, une rénovation globale peut en réalité ne coûter guère plus qu'un ravalement classique, sans compter les économies sur les factures. C'est ce que montre le chantier d'un

immeuble des années 1960, rue Cavendish dans le XIX^e arrondissement. « Nous savions le ravalement nécessaire et connaissions vaguement la possibilité d'aides », raconte Don Siegel, président du conseil syndical de cet ensemble de plus de 60 logements.

Entre les premières réflexions du conseil syndical et la fin du chantier, six ans se sont écoulés: se sont succédé pré-étude, diagnostic technique global, processus de concertation, estimation des coûts pour chacun, conception, travaux... Un parcours « compliqué » qui a nécessité « toute la volonté et la pédagogie » de sa commission ravalement certes, mais « aucun regret » aujourd'hui pour Don Siegel. L'immeuble, qui a remporté un prix CoachCopro, a retrouvé une seconde jeunesse, avec un confort renforcé: double vitrage, occultations contre la chaleur estivale, bardage extérieur, revêtement en plaquettes de terre cuite... On lui promet un gain énergétique de 58 %. Un saut de la catégorie E à la catégorie B (81 kWh/m²/an). Coût moyen estimé: moins de 25 000 euros par logement, réduit encore de plus de moitié grâce aux subventions. « Des aides individuelles ont, en plus, bénéficié aux cinq familles les plus modestes », ajoute Don Siegel.

Bien dosé, le cocktail obligation – aides – amélioration du confort a de l'avenir.

LES PRIORITÉS POUR 2030

Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), capitale du développement durable.

Ici, la participation systématique des citoyens aux décisions est devenue le fondement de l'action publique.



« CÔTÉ TRANSPORTS, REPENSER LA MANIÈRE DONT ON CONÇOIT ET FABRIQUE UN VÉHICULE. »

6

MÉNAGER LA NATURE

se mettre au vert

Respecter et préserver la nature, voire la régénérer, tout en dynamisant un territoire, c'est possible. En atteste l'expérience menée dans le Pas-de-Calais : Loos-en-Gohelle, 7 000 habitants, ancien site minier, s'avère un modèle du genre, objet de nombreuses études. Ses terroirs, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, sont devenus des espaces naturels, désormais symboles de son renouveau. Une « ceinture verte » d'une quinzaine de kilomètres est aménagée, le paysage diversifié. Un « archipel nourricier » favorise une alimentation bio et locale, tout en reconnectant les gens à la terre. On ne va plus à la mine n°11/19 mais au « Pôle de référence du développement durable », qui abrite plus d'une centaine d'emplois, un centre de formation, une pépinière d'éco-entreprises... L'éco-construction est devenue une règle pour la commune et les citoyens peuvent investir dans l'énergie solaire. Une centaine d'associations y sont actives, avec des rendez-vous culturels réguliers.

Rien n'était gagné. À la fin des années 1980, l'arrêt de l'exploitation du charbon plonge cette commune dans la crise. Pour lui redonner une perspective et un avenir durable, l'approche a été de valoriser son patrimoine industriel, sa culture spécifique, et d'impliquer totalement les habitants au « bien vivre ensemble », en partant de leurs besoins. Leur participation systématique, quel que soit le thème ou le projet traité, est devenue « le fondement de l'action publique ». Celle-ci se développe notamment grâce à un dispositif baptisé « Fifty-Fifty » (50/50). Il consiste à encourager les habitants à formuler et à réaliser des projets, en échange du soutien de la Ville. Par exemple, afin de développer l'agriculture biologique, la commune a acquis des terres agricoles puis lancé un appel d'offres. Pour chaque hectare personnel converti les agriculteurs volontaires ont ainsi bénéficié d'un hectare à travailler collectivement en agriculture biologique (avec une coopérative d'utilisation de matériel agricole). Aujourd'hui, plus de 20 % de la surface agricole du territoire est cultivée en bio.

7

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

un véhicule qui montre l'exemple

Comment réussir à produire un véhicule qui émet 20 g/km de CO₂ sur l'ensemble de son cycle de vie, soit cinq fois moins que les plus sobres des petites voitures actuelles, et ainsi accélérer le déploiement de l'économie circulaire ? En repensant la manière dont on le conçoit et on le fabrique. C'est ce qu'a fait la société rochelaise Avatar Mobilité avec son véhicule électrique quatre places Ulive, attendu pour 2026. Un véhicule remarqué dans le programme d'incubation de la Refactory du groupe Renault. « Tout est pensé avec le double objectif permanent de réduction des impacts de la mobilité en général et d'accessibilité au plus grand nombre », indique Carmen Blanchard, responsable des opérations d'Avatar Mobilité. Ainsi, Ulive répond d'abord à une utilité : « Remplacer la voiture à usage équivalent », notamment en milieu urbain et péri-urbain, quand les solutions disponibles (marche, vélo, transports en commun) sont insuffisantes. D'où une autonomie de 150 km. Ses caractéristiques (masse réduite à 350 kg, vitesse limitée à 90 km/h, aérodynamisme, toit solaire)

sont « étudiées pour limiter au minimum sa consommation, tout en assurant robustesse et confort ».

Sa conception, elle, « divise le nombre de composants par dix, avec des matériaux facilement recyclables, notamment du plastique thermoformé pour l'habitacle (comme pour les casques de moto), déjà en partie recyclé ». Une conception qui privilégie également « la simplicité d'assemblage, l'accessibilité, la récupérabilité et la réparabilité des pièces ». Par exemple, « les deux petits moteurs se trouvent dans les roues arrière, ce qui évite tout système de transmission. L'acier, doté d'une bonne analyse de cycle de vie, a été choisi pour le châssis, notamment en raison de sa faculté à être soudé, et resoudé si besoin. Les batteries sont facilement interchangeables, et également réparables ». Cette simplicité limite le prix d'Ulive à environ 15 000 euros hors taxes. Enfin, la fabrication est prévue en open source et en micro-usines locales. Objectif : « Mailler le territoire pour aider l'emploi, tout en facilitant la maintenance du véhicule et la collecte pour le recyclage. » Et si cette approche était transposée à d'autres domaines ?

LES PRIORITÉS POUR 2030

8

TRANSITION ABORDABLE

un fonds social pour le climat



Taxer davantage pétrole, gaz et charbon pour limiter la pollution et sortir de la dépendance aux énergies fossiles fait consensus. Mais sans solutions de transition abordable, cela reste difficilement acceptable pour certains. « À peine un Français sur cinq serait a priori prêt à payer plus cher son carburant et son chauffage pour lutter contre le réchauffement climatique. Mais cette proportion peut monter à 57 % si les nouvelles recettes servent aux ménages les plus fragiles, à une baisse d'actuels impôts, ou encore à la transition énergétique. » Ce constat de l'économiste Hélène Blake, cheffe de projet au Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, *ndlr*), illustre l'importance de la justice sociale et environnementale dans l'acceptabilité de nouvelles taxes sur les produits issus du pétrole, du charbon et du gaz. Il montre également le travail qu'il reste à faire pour qu'une fiscalité carbone juste soit comprise. Indispensable pour donner les bonnes orientations aux consommateurs et anticiper les nécessaires transformations à venir, une telle fiscalité doit également permettre d'appliquer le principe pollueur-payeur, de récompenser les acteurs qui investissent dans des solutions vertueuses, de faire contribuer chacun (selon ses moyens) à l'effort collectif, et d'accompagner financièrement les plus vulnérables. Dans ce cadre, un nouveau marché euro-

péen du carbone doit s'appliquer à partir de 2027 aux fournisseurs de combustibles fossiles pour le transport routier et le chauffage. Le prix du carbone augmentera en cohérence avec la trajectoire prévue de baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Afin de protéger les populations les plus vulnérables (ménages, micro-entreprises) face aux risques d'augmentation des prix à la consommation, l'Union européenne va créer, dès 2026, un fonds social pour le climat (86,7 milliards d'euros entre 2026 et 2032, 9,7 milliards d'euros prévus en France). Financé par les recettes de la vente de quotas carbone et également abondé par les États, ce fonds doit couvrir des investissements de transition à long terme (bâtiments, transports, énergies renouvelables) et des mesures de soutien direct aux revenus. Pour sa mise en œuvre, la France doit soumettre un Plan Social Climat à la Commission européenne d'ici à la fin juin 2025. « La redistribution devra se faire en monnaie sonnante et trébuchante pour être efficace, pas en bons d'achat type chèque énergie », estime l'économiste Christian de Perthuis, ancien président du Comité pour la fiscalité écologique. Le piège serait, en revanche, de « freiner la hausse des prix des combustibles fossiles en réduisant les impôts indirects appliqués à ces produits ». Car cela se ferait aux dépens du financement de la transition.

9

NOUVEAUX MÉTIERS

du travail pour chacun



La transition écologique va bientôt devenir « le premier vecteur d'emplois », estime une étude Manpower. Environ 400 000 nouveaux postes sont envisagés d'ici à 2030 par le Secrétariat général à la planification écologique, contre 250 000 emplois détruits. Mais avec quelle attractivité et quelles formations ?

2024, Arras, Pas-de-Calais. Une nouvelle école est inaugurée : Terra Academia, impulsée par le groupe Veolia et présidée par l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Dédiée à la transition écologique, elle s'adresse aux jeunes bien sûr, mais aussi à des personnes en activité ou en reconversion, à des décideurs, cadres territoriaux, élus... Son crédo : accélérer la transformation écologique par la formation, en fédérant acteurs économiques, académiques, publics et associatifs, au plus près des territoires et de leurs besoins.

Terra Academia entend ainsi former « plus de 60 000 personnes et sensibiliser 100 000 jeunes » à ces nouveaux métiers d'ici à 2030. Après Arras, deux nouveaux campus ont été ouverts, à Deauville puis à Paris. « Nous visons une présence dans chaque région », assure Jean-Michel Blanquer. À ce jour, Dassault Systèmes, Adeo (Leroy Merlin) et ManpowerGroup ont rejoint le projet.

Certains forment déjà directement employés, clients ainsi qu'apprentis, comme Saint-Gobain.

« Nous développons la Fresque du climat pour nos salariés et avons lancé une Climate Academy, série de modules de formation à effectuer sur l'intranet de l'entreprise, avec des parcours qui progressent par degrés. Nous travaillons en plus avec tous les services pour adapter leurs fonctions aux enjeux », détaille Emmanuel Normant, directeur développement durable.

Côté clients, « plus de 10 000 artisans ont déjà été formés en France à la mention RGE (Reconnu garant de l'environnement) à travers notre réseau de distribution ». Sans oublier les écoles de la construction durable, d'où devraient sortir, d'ici à 2028, 2 500 apprentis (maçons, plaquistes, couvreurs, installateurs thermiques...). Autant de métiers en forte tension vu les besoins, et où il ferait bon « sortir des schémas où travailler dans le bâtiment relève de l'échec ». Bonne nouvelle : « La rénovation énergétique donne de la valeur, de l'attractivité à ces métiers. »

Encore faut-il que les mentalités évoluent. La plateforme Internet jobs.makesense recense les emplois à impact positif. C'est également une association qui, avec de multiples réseaux, développe des ateliers pour sensibiliser tous les jeunes à l'environnement. Stimuler leur engagement et leur faire découvrir les métiers de la transition : une nouvelle façon efficace d'aborder le travail et de répondre aux enjeux des territoires.

La transition écologique, c'est l'avenir de l'emploi.
Par exemple, la rénovation énergétique donne de l'attractivité à des métiers en tension.

LES PRIORITÉS POUR 2030

MOBILISER TOUS LES ACTEURS À TOUTES LES ÉCHELLES

L'ampleur des chantiers à réaliser réclame une mobilisation générale. Mobilisation sur les fronts européen et français pour une planification cohérente ainsi que des efforts suivis, en partenariat avec les différents secteurs de l'économie. Mobilisation également à l'échelon territorial, où les initiatives locales peuvent faire « boule de neige ». Et mobilisation dans l'équité afin de susciter l'adhésion. Une opportunité, en plus, de réduction des inégalités.

10

POURSUITE DE LA DÉCARBONATION

une affaire de cohérence

A chaque secteur d'activité, sa feuille de route élaborée avec les services de l'État. C'est la stratégie déployée en France pour atteindre la neutralité carbone, avec un impératif : poursuivre dans les temps la mise en œuvre, en cohérence avec les objectifs. Exemple : la filière du ciment, qui veut diviser par deux ses émissions en 2030 par rapport à 1990. Premiers efforts en cours : remplacer les combustibles fossiles par déchets et biomasse, modifier la composition du ciment, réduire la quantité de ciment dans le béton. Cependant, les deux tiers des émissions proviennent de la cuisson du clinker, agent actif hydraulique nécessaire à la solidité des constructions. Solution de la filière : capter et stocker

(ou utiliser) ce CO₂ « inévitable ».

Heidelberg Materials ouvrira en 2025, en Norvège, la première installation du genre, pour séquestrer 400 000 tonnes de CO₂ par an et décarboner totalement plus de 500 000 tonnes de ciment. « Les technologies sont donc là », assure Bruno Pillon, président de France Ciment⁽¹⁾ et de Heidelberg

Materials France qui a investi 650 millions d'euros dans ses usines, notamment à Airvault, dans les Deux-Sèvres. Mais « de nombreux paramètres doivent à présent s'aligner », prévient-il : analyse de rentabilisation (le coût étant, selon lui, de 150 à 250 euros la tonne de CO₂) ; création d'une demande (achats publics) ; dispositif d'ajustement carbone aux frontières (et de contrôle) pour les importations ; infrastructures pour transporter, stocker, compresser le CO₂ « avec une électricité décarbonée et peu onéreuse », car un tel système a soif d'énergie.

Tout cela nécessite de multiples coopérations, aux niveaux européen et français, comme entre entreprises pour les hubs de stockage. Il faut également de l'argent : « L'achat de quotas carbone européens par les cimentiers français va générer 9 milliards d'euros de recettes d'ici à 2050. Le coût pour décarboner nos 21 cimenteries est de 3,8 milliards d'euros. Donc nous le finançons », explique Bruno Pillon. Mais nous avons besoin de l'argent maintenant, car le mécanisme d'ajustement aux frontières est lancé et provoque une course à la décarbonation de producteurs extérieurs. » Création d'un fonds européen de décarbonation, couverture des risques pour ceux qui agissent... Les négociations sont en cours.

(1) Syndicat français de l'industrie cimentière (SFIC).



Impliquer réellement les habitants, aux côtés des entreprises et des pouvoirs publics, facilite la concrétisation des projets.

11

NOUVELLES COLLABORATIONS

citoyens et élus unis pour un « livret A » de l'énergie locale

Bien étudiés, de nouveaux partenariats entre acteurs peuvent générer des initiatives innovantes qui renforcent la transformation écologique. Témoin : le collectif Energ'Y Citoyennes à Grenoble et sa société de production d'énergie renouvelable. Objectif : flécher l'épargne des particuliers – environ 6 000 milliards d'euros en France – pour qu'elle produise de l'énergie locale. Après huit années de fonctionnement, Energ'Y Citoyennes SAS compte aujourd'hui près de 500 associés actionnaires : des citoyens ainsi que 26 collectivités et entreprises. Elle a permis de réaliser 1,5 million d'euros d'investissements dans l'agglomération, mobilisé quelque 640 000 euros d'épargne et compte 34 centrales photovoltaïques dans 15 villes. Tout cela avec seulement quelques dizaines de bénévoles.

Quel est le secret ? « La volonté de créer la SAS avec des habitants et les collectivités territoriales, dont la Métropole, pour avoir une gouvernance partagée. L'agence locale énergie-climat s'est également impliquée. Energ'Y Citoyennes est ainsi devenu un outil d'investissement reconnu, se réjouit Fabienne Mahrez, la présidente. Avec cet outil, les habitants sont impliqués, parlent de pair à pair de leur épargne, d'investissement, d'énergie, de transition. » Ce qui facilite la concrétisation des projets.

Autre point déterminant : dès 2019, la modification du plan local d'urbanisme intercommunal « a rendu obligatoire la production d'énergie sur certaines nouvelles constructions. Des promoteurs ont commencé à venir vers nous, plusieurs sont devenus des associés ». Ce qui accroît encore la crédibilité.

Modèle de fonctionnement pour le solaire photovoltaïque : « Tous les ans, nous faisons des grappes de projets afin d'effectuer des levées de fonds citoyennes pour 25 % du capital nécessaire. Les fonds sont bloqués cinq ans et doivent pouvoir offrir un rendement de 3 %. Le principe est d'en faire un « livret A » des énergies renouvelables locales. Les levées de fonds permettent d'engager des prêts pour les 75 % restants auprès de notre partenaire bancaire, la Caisse d'Épargne, qui nous suit depuis le début. Ce modèle est facilité par le tarif d'obligation d'achat de l'électricité qui assure un revenu sur vingt ans. Il y a un vrai effet réseau. Certains investissent régulièrement. »

Energ'Y Citoyennes désire maintenant faire « boule de neige », avec une première embauche. « Il s'agit de promouvoir les avantages de ce modèle auprès de chaque type d'acteurs. On désire plus particulièrement proposer aux entreprises d'impliquer leurs salariés dans les projets. Donc de nouveaux habitants. »

LES PRIORITÉS POUR 2030

12 L'ÉQUITÉ, MOTEUR DE LA TRANSITION

Huit initiatives exemplaires qui favorisent l'équité entre les individus, les territoires ou les entreprises. Et stimulent des dynamiques de changement, tout en retissant des liens sociaux qui suscitent l'adhésion.

TRAINS DE CAMPAGNE

À la campagne, on reste très dépendant de son véhicule. Or, des milliers de kilomètres de lignes ferroviaires non électrifiées maillent le pays. Le groupe Lohr, basé dans le Bas-Rhin, a imaginé un véhicule hybride, entre bus et train, pour remplacer les vieux autorails diesels: Draisy. Développé au sein d'un consortium mené par la SNCF, ce train électrique léger, long de 14 mètres pour 80 places, est doté d'un seul wagon et d'es-sieux orientables, et se recharge en gare. Une solution « moins coûteuse que les trains régionaux classiques » pour faciliter la décarbonation des transports, avec plus d'équité villes-campagnes. Premiers essais en 2025.

INCROYABLES JARDINS

Investir les espaces urbains délaissés afin d'y installer des parcelles de jardins collectifs dont la production sera en libre-service et gratuite. Tel est le principe des Incroyables Comestibles, mouvement citoyen cherchant à « mettre les territoires en marche vers l'autosuffisance alimentaire ». Une invitation à se réapproprier une nourriture saine et durable, favoriser le lien social et promouvoir le partage. Exemple à Montbéliard (Doubs): les jardins, lancés dès 2013 par une mère et sa fille dans un quartier populaire, ont rapidement essaimé dans l'agglomération, avec la coopération du Pays de Montbéliard et des bailleurs sociaux.

DIVIDENDE SOCIÉTAL

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a lancé, en 2023, un dividende sociétal qui consacre, chaque année, 15 % de ses bénéfices à « des projets de transformation environnementale et solidaire ». Somme initiale: 439 millions d'euros. Au menu: financement sans objectif de rentabilité de start-up « qui élaborent des innovations de rupture pour décarboner l'économie », acquisition d'un domaine forestier, prêt à taux zéro pour l'achat d'un vélo, dons à des associations de solidarité, appel à projets pour la biodiversité et la protection de l'environnement... Ce dividende sociétal s'élève à 627 millions d'euros pour 2024. Il doit atteindre près de 3 milliards d'euros dans le cadre du plan stratégique 2024-2027 « Ensemble performant solidaire » de la banque.

SALAIRE DÉCENT POUR TOUS

Un « salaire décent » pour ses 132 000 salariés: malgré les licenciements tout juste annoncés en France, c'est ce qu'a décidé Michelin, en 2024. Montant jusqu'à trois fois le salaire minimum selon les pays, il varie en France: 39 638 euros bruts à Paris, 25 356 à Clermont-Ferrand. Un « socle de protection sociale universel » doit le compléter: couverture santé pour la famille, congés maternité et paternité, assurance décès... Faisant partie des « responsabilités essentielles des entreprises », selon l'Organisation internationale du travail, la question du salaire décent a été intégrée dans la directive européenne sur le reporting extra-financier (CSRD) applicable dès 2025 pour les grandes entreprises. Des engagements ont également été pris chez L'Oréal, Danone, Unilever, Ikea...

POLITIQUE CLIMAT CONCERTÉE

Symboles de démocratie participative, les conventions citoyennes locales se multiplient, avec succès pour certaines. Exemple à Est Ensemble, structure intercommunale regroupant neuf villes de Seine-Saint-Denis, dont Montreuil et Bagnolet. Ici, la Convention citoyenne, lancée fin 2021, a servi de lancement à l'élaboration d'une stratégie et d'actions concertées face aux enjeux du changement climatique. La plupart des plus de 200 mesures proposées par la convention ont été adoptées par les élus. Entre autres engagements d'Est Ensemble: l'augmentation de la surface des espaces verts, la création d'un « Fonds Arbres », des appels à projets pour une alimentation saine et durable, un conseil citoyen des mobilités, une Cité du climat...

ÉTAPE 2030 DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



DÉCEMBRE 2023

epe

ÉTAPE 2030 DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Que faut-il faire d'ici à 2030 pour lancer la France sur une trajectoire crédible de transition écologique ? » Cette question figure au cœur de l'étude menée par l'association française des Entreprises pour l'Environnement: *Étape 2030 de la transition écologique*. Conduite de manière collective depuis 2022, elle analyse treize enjeux clés pour la transition. Le schéma du Donut, développé par l'économiste britannique Kate Raworth, leur donne une structure qui illustre le fait que la liberté de nos activités « évolue entre un plafond environnemental, fixé par les limites planétaires, et le plancher social permettant de satisfaire les besoins essentiels des populations ». L'analyse de ces treize enjeux clés s'appuie sur des rapports de référence et de nombreuses études scientifiques, notamment les scénarios Transition(s) 2050 de l'Ademe.

Les enjeux liés au respect du plafond des limites planétaires: la biodiversité afin de nouer une nouvelle relation de chacun au vivant; les sols et la biomasse nécessitant des arbitrages d'usage; les matières premières et l'eau, dont la rareté est à anticiper et à piloter.

Les enjeux liés au plancher social des conditions de vie: l'accompagnement des professionnels dont les besoins en nouvelles compétences sont déjà immenses; la solidarité et l'équité, contreparties essentielles des efforts demandés par la transition; l'adaptation et la résilience face aux aléas climatiques et environnementaux; la santé, pour laquelle la transition offre de nombreux avantages.

De fait, les activités humaines pourront évoluer entre ces deux limites, un plafond et un plancher. En découlent cinq autres enjeux:

la mise en place d'une gouvernance de la sobriété pour les ressources; la décarbonation des filières, devant notamment anticiper un prix élevé des énergies fossiles; le financement de la transition, avec des investissements appelés à doubler d'ici à 2030; la géopolitique de la transition, avec des risques de tensions entre partenaires commerciaux; et la construction de valeurs et normes sociales pour une nouvelle promesse de prospérité. Un nouveau contrat social, en quelque sorte.

Étude disponible sur www.epe-asso.org

ERASMUS RURAL

Services publics, médecins, écoles, commerces... Le milieu rural souffre de « déclin », tout en attirant, paradoxalement, de plus en plus de citadins, en quête d'une vie plus sobre et saine. « De nombreux acteurs (élus, associations, commerçants, agriculteurs, citoyens) y développent des solutions utiles au « bien-vivre » et à leur résilience », mais « souvent avec peu de moyens ». À l'aune de ces constats, l'association InSite propose d'accompagner gratuitement ces dynamiques locales: elle forme des jeunes en service civique. Puis ces derniers « s'installent six mois sur le territoire où ils mènent leur mission », qu'elle soit culturelle, sociale, environnementale. Une sorte d'Erasmus rural. Plus de 100 villages ont déjà pu en profiter.

BANLIEUES CLIMAT

Logements mal isolés, insalubrité, conditions de vie et de travail difficiles, canicules... Les aléas climatiques et autres problèmes environnementaux touchent en priorité les populations les plus fragiles. C'est notamment vrai dans les banlieues. Créée en 2023, l'association Banlieues Climat vise à « fédérer, sensibiliser, inspirer les populations des quartiers populaires sur ces questions afin de faire émerger leurs voix et des projets locaux dans le débat public, et développer leur pouvoir d'agir ». Au programme: ateliers de vulgarisation autour de la problématique climatique, rencontres avec des actrices et acteurs de terrain, ou encore plaidoyer pour impliquer les classes populaires dans les prises de décisions, à tout niveau.

CAMPUS VERT

Stimuler la rénovation de bâtiments agricoles, tout en offrant à des étudiants des T1 ou T2 confortables à prix réduits. Né dans les Hauts-de-France, ce concept qualifié de « gagnant-gagnant » de l'association Campus Vert se développe à proximité des universités de Rennes, Paris... Pas moins de 500 logements sont à ce jour recensés. Une charte garantit leur qualité (isolation, confort, équipement...), tandis que les agriculteurs peuvent bénéficier d'aides via le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). « Nous les incitons fortement à utiliser des écomatériaux et des énergies renouvelables: solaire, pompes à chaleur, géothermie », précise la directrice Odile Colin, qui envisage de revaloriser, en 2025, l'aide aux plus engagés.

LES MEMBRES



accenture



AIRFRANCE

Air Liquide

AlixPartners



ARKEMA



Capgemini



Deloitte.



FORVIA
Inspiring mobility



KERING

LVMH



Renault Group



sanofi



SERVIER



SOLVAY



vivendi

WAVESTONE